





SOMMAIRE

Page 5 Edito

Page 6 Présentation de l'école Page 8 Schéma des études

DÉCOUVRIR

Page 10 Jardin musical et Eveil musical
Page 11 Parcours découverte instrumental

APPRENDRE

Page 12 Cours Instrumental & Vocal

Page 13 Culture musicale

JOUER ENSEMBLE

Page 14 Pratiques collectives instrumentales

Page 15 Ensembles vocaux (chœurs)

Page 16 Ateliers adultes
Page 17 Pratiques amateurs

Page 18 Infos pratiques

Page 19 Tarifs
Page 20 Contacts

3







EDITO



L'ÉCOLE DE MUSIQUE SÈVRE ET LOIRE ENTRE DANS SA ZÉME ANNÉE D'EXISTENCE.

Avec cette toute jeune structure qui figure parmi les 5 plus importantes de Loire-Atlantique, les élus communautaires confirment leur volonté politique de l'ancrer sur le territoire, de la conforter dans son rôle d'établissement ressource, en lui construisant des fondations solides.

Au-delà des 850 élèves qui bénéficient d'un enseignement musical sur les deux pôles musicaux, l'école de musique s'engage dans un développement volontariste vers les scolaires, et touche près 3 800 élèves, avec les fanfares au collège, et les interventions en milieu scolaire pour les écoles primaires publiques et privées sur l'intégralité des communes, désormais.

L'école de musique offre la possibilité de conclure des partenariats pour la pratique musicale amateur avec les associations locales reconnues : un accompagnement professionnel, la mise à disposition de locaux, des projets menés conjointement permettent de conforter les liens.

En interne enfin, l'école de musique inscrit nombre de projets de médiation culturelle dans le Projet Culturel de Territoire, et bénéficie ainsi du soutien et du rayonnement départemental que ce contrat permet.

Rien ne serait possible sans le professionnalisme des 45 agents qui travaillent pour l'organisation générale de l'enseignement musical et des projets, sans la volonté des partenaires associatifs et institutionnels, sans l'implication des élèves et de leur famille. Soyez en tous remerciés!



2 pôles musicaux d'enseignement

41 professeurs

850 élèveset1 700 en milieu scolaire"

Jérôme MARCHAIS,

Vice-président en charge de la culture et des sports

A PROPOS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2021...

Harmoniser ses pratiques, développer son offre d'enseignement musical en la rendant encore plus accessible au plus grand nombre, est l'ambition de l'Ecole de musique intercommunale Sèvre & Loire. Elle se place ainsi, sous le signe de l'ouverture...

... Pour tous, petits et grands, débutants et confirmés, avec deux lieux d'enseignement artistique accessibles à tous, adaptés et de qualité autour d'une équipe de 41 professeurs dévoués pour favoriser le plaisir de jouer ensemble.

... de l'écoute et de l'échange

avec les parents, les élèves, les assocciations culturelles du territoire...

... par des moments de partage, avec des lieux favorisant une réussite éducative autour des notions de plaisir, d'entraide et du faire ensemble

... dans des lieux de ressources,

de conseils, de rencontres et d'échanges culturels et même d'accompagnement de projets de musiciens ou d'orchestres amateurs. Sous le signe de l'ouverture

... avec ses partenaires, dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle auprès des collèges, écoles primaires, Relais Petite Enfance, IME, centre médicaux-sociaux, médiathèques, salles

de spectacles... et par des actions de diffusion et de rencontres d'artistes (concerts, créations, masterclasss, ...)



LES CHIFFRES

DE L'ECOLE DE MUSIQUE





- Pôles d'enseignements musicaux,
 - Pôle Sèvre à Vallet
 - Pôle Loire à Divatte-sur-Loire

L'école de musique, c'est



850 élèves





60 pratiques





5 fanfares au collège du territoire,

soit 100 musiciens

SCHÉMA DES ÉTUDES

PRATIQUES MUSICALES

ÉCOUVRIR

INITIATION

JARDIN MUSICAL

Enfants de 1 à 2 ans, accompagnés d'un adulte

EVEIL MUSICAL / EVEIL MUSIQUE ET DANSE

• Durée : 1 à 3 ans

De la moyenne section

au CP

PARCOURS DÉCOUVERTE

• Durée : 1 ou 2 ans

Elèves de CE1, CE2

APPRENDRE

CURSUS

1ER CYCLE

• Durée : 3 à 5 ans

Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale

À partir de la classe de CE2 Instrument + pratique collective (obligatoire dès la 1ère année)

CULTURE MUSICALE

Obligatoire de la classe de 5ème à la 3ème Quel que soit le niveau instrumental

2ÈME CYCLE

• Durée : 3 à 5 ans

Phase de perfectionnement dans une pratique instrumentale ou vocale

PRATIQUE COLLECTIVE

Obligatoire dès la 1ère année



HORS CURSUS

COURS INSTRUMENTAL ADULTES
ATELIERS GUITARE / PIANO ADULTES DÉBUTANTS
PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES
CHŒURS



DÉCOUVRIR



JARDIN MUSICAL ENFANT DE 1 À 2 ANS ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

Atelier de 45 mn

Le jardin musical est une activité d'éveil sensoriel et corporel des tout-petits par la musique. Cet atelier a pour but de développer la psychomotricité de l'enfant et l'éveiller à la musique à travers le geste, le mouvement et l'écoute. Le jardin musical est également un moment de partage et d'échange entre un adulte (parent, assistant(e) maternel(le)...) et un enfant.

Pôle Musical Loire Mercredi 9h30

,

EVEIL MUSIQUE ET DANSE ELÈVE DE MS. GS ET CP

• Atelier de 45 mn

Encadré par un enseignant musicien et un enseignant danseur, l'atelier d'éveil musique et danse permet de s'initier à ces deux pratiques artistiques en découvrant les gestes musicaux et les expressions corporelles dans le but de créer et d'inventer ensemble.

Pôle Musical Loire

MS/GS: mardi 16h45MS/GS: mardi 17h30GS/CP: mardi 18h15

EVEIL MUSICAL ELÈVE DE MS. GS ET CP

• Atelier de 45 mn

L'atelier d'éveil musical propose une ouverture sensible et ludique à la musique. Au travers d'activités sensorielles, corporelles et vocales, les tout-petits découvrent et s'initient au monde sonore, au geste musical et au plaisir de jouer ensemble.

Pôle Musical Loire

MS/GS: samedi 9h30
 MS/GS: samedi 11h00
 GS/CP: samedi 10h15
 GS/CP: samedi 11h45

Pôle Musical Sèvre

MS/GS: mercredi 16h30
 MS/GS: mercredi 17h15
 GS/CP: mercredi 15h00
 GS/CP: mercredi 15h45



PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTAILE **ELÈVE DE CE1 ET CE2**





1er semestre : 5 septembre 2022 au 4 février 2023 et 2ème semestre : 27 février au 1 juillet 2023

Cours de 40 mn

Accessibles aux enfants de CE1 et CE2, ces parcours ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et d'essaver différents instruments enseignés à l'école sur un an. de les aider dans leur choix d'une pratique musicale future et de débuter l'apprentissaae de la musiaue au travers d'un projet artistique, d'une pratique instrumentale collective. C'est éaalement l'occasion de rencontrer les différents professeurs et de découvrir la vie d'un élève à l'école de musique. Les cours sont collectifs et encadrés par plusieurs enseignants. Les instruments sont prêtés sur le temps de cours.





Les 2 parcours choisis doivent se dérouler sur le même pôle musical.

L'ordre des 2 parcours sera précisé par la scolarité à la rentrée de septembre 2022, une fois l'inscription validée.

Pôle Musical Loire

PARCOURS A: Clarinette / Saxophone / Violon / Alto /

Piano mercredi 14h00

PARCOURS B: Guitare / Contrebasse / Guitare basse

mercredi 14h00

PARCOURS C: Trompette / Cor / Trombone / Tuba /

Accordéon / Percussions 2 jeudi 18h00

PARCOURS D: Hautbois / Basson / Violoncelle / Flûte /

Piano samedi 10h00

Pôle Musical Sèvre

PARCOURS A: Hautbois / Violoncelle / Harpe

2 lundi 18h00

PARCOURS B: Trompette / Trombone / Tuba / Batterie

/ Percussions mardi 17h45

PARCOURS C: Saxophone / Clarinette / Piano

mercredi 14h00

PARCOURS D: Violon / Guitare / Flûte

vendredi 18h00

APPRENDRE





COURS INSTRUMENTAL ET VOCAL

ÉLÈVE DÈS LE CE2

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre		
BOIS				
FLÛTE	samedi	Iundi / vendredi / samedi		
HAUTBOIS	mercredi / samedi	!undi		
BASSON	mercredi / samedi	lundi		
CLARINETTE	mardi / mercredi / jeudi	mercredi		
SAXOPHONE	💈 lundi / mercredi / jeudi	mercredi / samedi		
CORNEMUSE	/	lundi / mercredi		
CUIVRES				
TROMPETTE	lundi / jeudi / samedi	mardi / jeudi		
COR	jeudi	/		
TROMBONE	🕗 lundi / jeudi	mardi / vendredi		
TUBA	🔼 lundi / jeudi	omardi / vendredi		
CORDES FROTTÉES				
VIOLON	lundi / mardi / mercredi	lundi / mercredi / vendredi		
ALTO	🕗 lundi / mardi / mercredi	/		
VIOLONCELLE	vendredi / samedi	🕗 lundi / mardi		
CONTREBASSE	mardi / mercredi	/		
CORDES PINCÉES				
GUITARE	du lundi au samedi	du lundi au samedi		
GUITARE ELECTRIQUE	du lundi au samedi	du lundi au samedi		
GUITARE BASSE	mardi / mercredi	du lundi au samedi		
HARPE CELTIQUE	/	Iundi		
CLAVIERS				
PIANO	du lundi au samedi	lundi / mercredi / jeudi		
ACCORDEON	jeudi	/		
VOIX				
CHANT	🕗 lundi / mardi / mercredi	mardi / mercredi		
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR				
MAO (à partir de 12 ans)	Jour et horaire à fixer à la rentrée de septembre	1		
PERCUSSIONS				
BATTERIE / PERCUSSIONS	🗷 du lundi au jeudi	mardi / mercredi / jeudi		



CULTURE MUSICALE ÉLÈVE DE LA 5ÈME À LA 3ÈME

Développer son autonomie, approfondir la théorie musicale, devenir mélomane, coopérer pour la réalisation d'un projet artistique, s'ouvrir à la pratique de différentes esthétiques musicales, découvrir les groupes et orchestres du territoire, développer une pensée critique et créative, s'initier aux musiques assistées par ordinateur...

Pratique collective obligatoire dès la 1ère année, cf. P14.

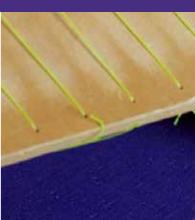
Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre			
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 5EME				
mercredi 16h00	✓ lundi 17h30			
mercredi 18h30	omardi 17h15			
jeudi 18h15	mercredi 16h00			
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 4EME				
mercredi 19h15	mardi 18h00			
mardi 19h00	mercredi 16h45			
🧷 jeudi 19h00	🧷 jeudi 18h15			
CULTURE MUSICALE CLASSE DE 3EME				
@ mardi 19h45	omercredi 17h30			
mercredi 17h45	omercredi 18h15			
🧷 jeudi 19h45	jeudi 17h30			

Organisé par classe d'âge quel que soit le niveau de l'élève, le cours d'une durée de 45 min est obligatoire pour les collégiens de la 5ème à la 3ème. Dans la limite des places disponibles

Horaires de cours définis avec le professeur à la rentrée de septembre 2022.

Prêt d'instrument

2 L'école de musique propose certains instruments à la location pour les élèves débutants, dans la limite des disponibilités, cf. P19.





PRATIQUE COLLECTIVE, INSTRUMENTS

ELÈVE DÈS LE CE2

- 2) Pratiques collectives obligatoires dès la première année.
- 2 La pratique collective est fortement recommandée pour les adultes en cours instrumental.
- 2 La pratique collective est comprise dans les tarifs 03 et 04.

	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre	
PIANO			
ATELIER & ENSEMBLE PIANO	💈 jour et horaire à définir à la rentrée		
GUITARES			
ATELIER GUITARES 1 (1º ANNÉE)	🗸 samedi 11h45	vendredi 18h45	
ATELIER GUITARES 2 (2 ^E ANNÉE)	🗷 samedi 11h45	omercredi 14h45	
ENSEMBLE GUITARES 1 (DE LA 3 ^E À LA 5 ^E ANNÉE)	samedi 10h45	samedi 10h30	
ENSEMBLE GUITARES 2 (2º CYCLE)	🤈 jeudi 19h15	osamedi 11h30	
VENTS			
ATELIER VENTS 1 (1º ANNÉE)	mercredi 14h45	samedi 10h30	
ATELIER VENTS 2 (2º ANNÉE)	mercredi 14h45	samedi 11h30	
ORCHESTRE VENTS 1 (DE LA 3 ^E À LA 5 ^E ANNÉE)	omercredi 15h45	omardi 18h30	
ORCHESTRE VENTS 2 (2 ^E CYCLE)	🖸 jeudi 18h45	omardi 19h30	
CORDES			
ATELIER CORDES 1 (1 ^E ANNÉE)	🗸 lundi 17h45	omercredi 17h00	
ATELIER CORDES 2 (2 ^E ANNÉE)	🖸 mercredi 15h45	mercredi 14h45	
ORCHESTRE À CORDES 1 (DE LA 3 ^E À LA 5 ^E ANNÉE)	samedi 10h45	vendredi 18h45	
ORCHESTRE À CORDES 2 (2 ^E CYCLE)	vendredi 19h00	Iundi 19h00	
VOIX			
CHŒUR ENFANTS (CE2/6E)	mercredi 15h00	mercredi 15h00	
CHŒUR ADOS (À PARTIR DE LA 5ÈME)	/	omercredi 16h00	
CHŒUR DE SCÈNE *(À PARTIR DE LA 5ÈME)	omardi 19h000	/	
CHŒUR ADULTES	mardi 20h30	omardi 19h30	
*co-encadré chant et danse, d'1h30			



	Pôle Musical Loire	Pôle Musical Sèvre	
ATELIERS JAZZ			
ATELIER JAZZ ADOS	omercredi 18h00	samedi 11h30	
ATELIER JAZZ ADULTES	20h00 mercredi	🖸 lundi 20h30	
BATTERIE / PERCUSSIONS			
ENSEMBLE BATTERIE / PERCUSSIONS (DE LA 3ÈME À LA 5ÈME ANNÉE)	2 jeudi 18h45	omercredi 18h00	
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR			
MAO (À PARTIR DE 12 ANS)	Jour et horaire à fixer à la rentrée de septembre	/	
MUSIQUES TRADITIONNELLES			
ATELIER TRADITIONNEL	/	✓ lundi 19h00	
ENSEMBLE TRADITIONNEL	/	Iundi 20h00	
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES	🔼 jeudi 20h30	omercredi 19h00	
PIPE BAND (ENSEMBLE DE CORNEMUSES)	/	vendredi 19h30	
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 1 (DÉBUTANTS)	/	jeudi 19h30	
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 2 (CONFIRMÉS)	/	jeudi 20h30	
ATELIER DJEMBÉ ADULTES	/ amardi 20h00		
MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES			
ATELIERS MAA	Jour et horaire à fixer à la rentrée de septembre		

L'école de musique se réserve le droit de modifier les horaires à la rentrée.



PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

JOUER ENSEMBLE

PRATIQUES COLLECTIVES ADULTES

Possibilité de s'inscrire seulement en pratique collective, sans avoir besoin de s'inscrire aux cours individuels intrumentaux

Durée : 1 heure (sauf chœur adulte et choeur de scène 1h30)

	Pôle Musical	Pôle Musical
	Loire	Sèvre
ATELIER JAZZ ADULTES	🕖 mardi 20h00	🔊 lundi 20h30
ATELIER DJEMBÉ ADULTES	/	mardi 20h00
ENSEMBLE INSTRUMENTAL ADULTES	jeudi 20h30	mercredi 19h30
ENSEMBLE TRADITIONNEL ADULTES	/	Iundi 20h30
MAO (À PARTIR DE 12 ANS)	 Jour et horaire à fixer à la rentrée de septembre 	/
PIPE BAND (ENSEMBLE DE CORNEMUSES)	/	vendredi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 1 (DÉBUTANTS)	/	jeudi 19h30
PERCUSSIONS BRÉSILIENNES 2 (CONFIRMÉS)	/	jeudi 20h30
CHŒUR ADULTES	omardi 20h30	🕖 mardi 19h30
CHOEUR ENFANTS (CE2/6E)	mercredi 15h00	mercredi 15h00
CHOEUR ADOS (À PARTIR DE LA 5ÈME)	/	mercredi 16h00
CHOEUR DE SCÈNE *(À PARTIR DE LA 5ÈME)	mardi 19h00	/

ATELIERS ADULTES



ATELIERS PIANO ET GUITARE

ADULTES

Les ateliers adultes sont des cours d'instrument en petits collectif s'adressant à des musiciens débutants ayant peu de pratique.

Sous réserve de 2 inscrits minimum par cours.

Pôle Musical Loire

ATELIER PIANO 2 du lundi au samedi ATELIER GUITARE 2 du lundi au samedi

Pôle Musical Sèvre

ATELIER PIANO 2 mercredi / jeudi ATELIER GUITARE 2 du lundi au samedi

Horaire des cours à déterminer à la rentrée de septembre

PRATIQUES AMATEURS

LES ASSOCIATIONS MUSICALES CONVENTIONNÉES du territoire

répètent dans les locaux de l'école de musique Sèvre & Loire

Cancelli Musique

ORCHESTRE D'HARMONIE

mardi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

cancelli@cancellimusique.fr

Divate Mélodie

CHORALE

Iundi 20h00 / 22h00

Pôle Musical Loire

divate.melodie@gmail.com

Fanfare du Coin

FANFARE NEW ORLEANS

Jeudi 20h00 / 21h00

Pôle Musical Loire

contact@ffffan.fr

Les Clés en fête

ORCHESTRE D'HARMONIE

Vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Loire

lesclesenfete@free.fr

OCP

ORCHESTRE DE CUIVRES ET PERCUSSIONS 2 jeudi 21h00 / 22h30

Pôle Musical Loire

contact@ocpleloroux.fr

Harmonie de Vallet

ORCHESTRE D'HARMONIE vendredi 20h30 / 22h30

Pôle Musical Sèvre

harmonievallet@gmail.com



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR

HTTPS://INTERCO.CC-SEVRELOIRE.FR/RUBRIQUE/ECOLE-DE-MUSIQUE/

RÉINSCRIPTION

VOUS OU VOTRE ENFANT, ÊTES DÉJÀ INSCRIT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

DOSSIER À REMPLIR EN LIGNE À PARTIR DU 31 MAI ET JUSQU'AU 15 JUIN 2022

INSCRIPTION

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE OU INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

DOSSIER À REMPLIR EN LIGNE
ENTRE LE 22 JUIN ET LE 2 JUILLET
OU
À RETIRER ET À DÉPOSER
LES 22 ET 25 JUIN
SUR LES DEUX PÔLES MUSICAUX
SÈVRE OU LOIRE

POUR COMPLÉTER LES DOSSIERS ET VALIDER L'INSCRIPTION, MERCI DE FOURNIR:

- Pour les allocataires : justificatif du quotient familial
- Pour les non-allocataires : avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020
- Dans tous les cas, en l'absence de document, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Le mandat de prélèvement + un RIB si prélèvement, à télécharger sur le site de l'interco

MOYENS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

- Prélèvement(s) en 1, 3 ou 8 fois
- Au Trésor public : à échéance, 1 ou 3 fois
- Tout ou partie du montant total peut être réglé par Chèques vacances, Pass culture et Epass Culture collectés en une seule fois avant la première échéance.

TARIFS



PRATIQUES MUSICALES

② A partir de 3 membres d'une même famille, une réduction de 5 % sera appliquée sur la totalité de la facture. Pour les usagers hors territoire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, une majoration de 50 % sera appliquée. Grille des tarifs à retrouver en ligne, à l'adresse ci-dessus.

	LES CURSUS D'ENSEIGNEMENTS					
	INITIA	TION	CURSUS ON APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT		ATELIERS	PRATIQUE COLLECTIVE
	Enfants	Enfants	Enfants Ados	Adultes	Adultes	Pour tous
Tranche	Jardin & éveil musical	Parcours Découverte			Guitare, piano	Chorales, orchestres,
Quotien	Tarif		Tarif	Tarif	Tarif	ateliers
Familial	n°01	Tarif n°02	n°03	n°04	n°05	Tarif n°06
0 à 400	100€	160€	210€	240 €	200 €	75 €
401 à 500	110€	165€	235€	270 €	220 €	85 €
501 à 600	120€	175€	270 €	310€	240 €	95€
601 à 700	130 €	185€	290 €	340 €	260 €	105€
701 à 800	140€	195€	320 €	365€	280 €	115€
801 à 900	150€	205 €	350 €	390 €	300 €	125€
901 à 1000	160€	215€	375€	410€	320 €	135€
1001 à 1100	170€	225 €	390 €	430 €	330 €	145€
1101 à 1200	180€	235 €	400 €	440 €	340 €	150€
1201 à 1400	190€	245 €	410€	455 €	350 €	155€
1401 à 1600	200 €	255 €	420 €	470 €	360 €	160€
1601 à 1800	210€	265 €	430 €	485 €	370 €	165€
1801 à 2000	220 €	275€	440 €	500 €	380 €	170€
2001 à 2200	235€	285 €	450 €	515€	390 €	175€
+ de 2201	250 €	295€	460 €	530 €	400 €	180€

Tarifs location d'instruments : 90 €, la location la 1ere année / 110 € la location la 2e année / 130 € la location la 3e année



CONTACTS



ECOLE DE MUSIQUE SÈVRE & LOIRE

PÔLE MUSICAL LOIRE - Espace Roger Jamin 18 Boulevard Pasteur - 44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE

PÔLE MUSICAL SEVRE - Espace culturel Le Champilambart13 route des Dorices - 44 330 VALLET



02 51 71 52 28



ecoledemusique@cc-sevreloire.fr



https://bit.ly/edm-ccsl



https://www.facebook.com/edmsevreetloire





Réinscription anciens élèves

entre le 31 mai et le 15 juin 2022

Inscription nouveaux élèves :

entre le 22 juin et le 2 juillet 2022



Loire Atlantique